

LE PREFET

Nice, le 24 JUIN 2020

Lettre recommandée avec AR = 20.154.119.0051.1.

Monsieur le Maire,

En tant que personne publique associée à l'élaboration du plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR) d'inondations sur votre commune, vous avez été consulté pour avis sur le projet de PPR, par courrier, durant le mois de mars 2020.

En effet, les études techniques nécessaires à l'élaboration de ce PPR sont aujourd'hui achevées et ce projet est soumis pour avis aux personnes publiques citées par l'article R.562-7 du code de l'environnement, avant leur mise à l'enquête publique.

À ce titre, vous avez été destinataire du projet de PPR inondations de la commune du Cannet, en vue de recueillir votre avis.

En application de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, modifiée par la version consolidée du 15 mai 2020, puis par la version consolidée du 11 juin 2020, les délais de consultation ont été suspendus à compter du 12 mars et recommenceront à courir à partir du 24 juin 2020.

Je vous informe donc que le délai de consultation des personnes publiques associées, fixé à quatre (4) mois, commencera à courir à compter du 24 juin 2020.

Monsieur Yves Pigrenet
Maire du Cannet
Hôtel de ville
20, Bd Sadi Carnot – BP 30089
06 115 Le Cannet Cedex

J'attire donc votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse dans un délai de quatre (4) mois à compter du 24 juin 2020, en application de l'article R562-7 du code de l'environnement, votre avis sera réputé favorable. En outre, votre avis reçu dans les délais ou réputé favorable, sera annexé au registre d'enquête publique.

Le pôle risques de la direction départementale des territoires et de la mer est à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Cordialement

Le Préfet de Alpes-Maritimes

04352

Bernard GONZALEZ

En provenance de :

Mairie
BP. 30070
06115 - Le Cannet CC

SGRZ V23-PTC 30A-2017/ASB7001-06/19

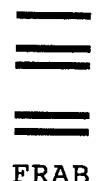


LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 2C 154 119 0051 1



SDRS-PRNT-0C-2786 Renvoyer à



FRAB



Présenté / Avisé le : 29 JUIN 2020

Distribué le :

COURRIER ARRIVÉ

- 6 JUIL. 2020

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduite

Autre :



D.D.T.M. 06

Service Déplacements Risques Sécurité

Services de l'État dans les Alpes-Maritimes
Direction Départementale des Territoires et de la M
Service Déplacements Risques Sécurité
CADAM - 147 bd du Mercantour
06286 NICE CEDEX 2

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée.
LA POSTE AGRÈMENT N° C506



